

vingtième édition du
FORUM DE BAMAKO

20, 21, 22 février 2020
à Bamako

Termes de référence

QUELLE AFRIQUE À L'HORIZON 2040 ?

Le FORUM DE BAMAKO

Manifestation unique en son genre en Afrique, le Forum de Bamako est un espace de réflexion de haut niveau sur l'avenir du continent. En deux décennies, il a réussi à rassembler de nombreuses personnalités et organisations venues de tous les horizons.

Initiative africaine originale, le Forum est un colloque annuel et international, hors des cadres conventionnels et institutionnels. Il conjugue liberté de parole, convivialité et haut niveau de débats.

Il est un espace de réflexion, de partage d'expériences et de points de vue sur les grands sujets de l'heure qui touchent le continent africain. Il s'emploie au fil des années, à travers ses propositions et recommandations, à devenir une source d'inspiration pour les dirigeants africains et d'actions pour les acteurs économiques et politiques du continent.

Axé sur les enjeux du développement de l'Afrique, c'est un lieu et un temps d'échange d'idées et de dialogue où se rencontrent chefs d'entreprise, hommes et femmes politiques, décideurs publics, universitaires, experts, représentants de la société civile et des médias, du continent africain et des autres continents.

Le Forum a pour ambition de favoriser le métissage de connaissances et le partage des savoirs dans une approche participative.

Accompagné et soutenu par de nombreux partenaires publics et privés, le Forum de Bamako publie à chacune de ses éditions un mémorandum remis au Président de la République du Mali. Ce document ainsi que les contributions produites dans le cadre du Forum sont des outils d'analyse, de réflexion et de proposition, destinés aux décideurs et organisations impliqués dans les questions de développement en Afrique.

Depuis plusieurs années, le Forum de Bamako suscite une forte mobilisation des grands médias internationaux, notamment par l'organisation à chaque édition d'émissions de radio et de rendez-vous télévisés avec le concours notamment de Radio France Internationale (RFI), de l'Office de Radiodiffusion-Télévision du Mali (ORTM), de Canal France International (CFI), de TV5 et de Africable.

Créé et organisé par M. Abdoullah Coulibaly, Président fondateur de l'Institut des Hautes Études en Management (IHEM), dans l'esprit d'une formation exigeante et d'une promotion des élites africaines, le Forum, depuis 2008, est pris en charge par la Fondation Forum de Bamako, présidée aujourd'hui par lui-même avec l'ambition de donner une assise stable et permanente au « petit Davos de l'Afrique ».

Hamdallaye ACI 2000, Rue 384

Tel :

+223 20 29 28 64 - 69 73 81 83 - 78 52 36 32

www.forumbamako.com

UN ANNIVERSAIRE

En Février 2020, le Forum de Bamako soufflera sa vingtième bougie.

L'occasion ne peut être plus belle pour jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru depuis 2000 où le forum a été porté sur les fonts baptismaux.

Mais tout autant, surtout diront d'autres, pour **explorer les avenir possibles pour ce continent africain au développement duquel le Forum a consacré tant de réflexions.**

Aboutissement de vingt années d'efforts continus, la 20ème édition **est conçue pour être aussi le point de départ d'un nouvel élan pour faire face aux défis du continent dans les deux décennies qui viennent.**

Pour refléter cette double ambition, la vingtième édition aura pour thème et titre « **Quelle Afrique à l'horizon 2040 ?** ».



2040, UNE THEMATIQUE INTERESSANTE D'UN DOUBLE POINT DE VUE

Les lignes qui suivent proposent une série d'entrées possibles pour traiter la thématique retenue. Toutefois, avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de souligner que cette thématique est intéressante à un double point de vue.

D'abord d'un point de vue méthodologique.

Dans la tripartition temporelle qui est la texture des communautés humaines, voire leur tessiture en langage musical, le futur est le seul temps que les êtres humains en tant que sujets agissants peuvent maîtriser.

Pour cette raison, toute stratégie est un pari sur le futur et toutes les stratégies de développement font de futurs plus ou moins distants leur horizon, leur référentiel, leur *litmus*-test en anglais.

Mais, il n'est pas de réflexion prospective de ce nom qui ne s'ancre pas dans une compréhension des dynamiques passées qui ont donné forme au présent et c'est l'analyse rétrospective qui fournit cette compréhension des dynamiques passées.

Ensuite parce que l'horizon est symboliquement intéressant.

2040 est une date importante pour le Forum de Bamako, la communauté internationale représentée par les Nations Unies et le continent africain représenté par l'Union Africaine.

-Pour le Forum de Bamako 2040 marquera la fin de quatre décennies de présence d'une organisation non gouvernementale qui aura contribué, malgré la modicité de ses moyens, au rayonnement du Mali. La performance est loin d'être négligeable quand on connaît le taux de mortalité des ONG du Sud, souvent tributaires des financements du Nord dont l'insuffisance, l'imprévisibilité et le caractère hasardeux ont souvent été soulignés ou regrettés, voire dénoncés. Si le Forum a échappé à ce sort, c'est parce que, d'entrée de jeu, *ab initio*, il a choisi de compter sur ses propres forces, des ressources endogènes plutôt que sur l'assistance extérieure, même si le partenariat, la coopération et le métissage des intelligences ont été ses maître-mots, ses leitmotiv.

Pour les Nations Unies, 2040 se situera dix ans après l'achèvement des Objectifs du Développement Durable (ODD). Ces Objectifs assignés pour la période 2015-2030 devraient en 2040 avoir déjà fait l'objet d'une sérieuse évaluation d'impact. Une évaluation dont nul ne peut préjuger aujourd'hui des résultats tant la situation de l'organisation mondiale est l'objet de regards contrastés, et tant l'environnement dans lequel elle est plongée est aux prises avec des dynamiques multiples dont quelques-unes, comme le développement du minilatéralisme et la montée des populismes et ethno-nationalismes, mettent en cause les fondements mêmes du Système des Nations Unies.

Un retour d'expériences



2040

Sur le plan méthodologique, ces Termes de référence sont basés sur l'exploitation des notes introductives des 19 éditions tenues à ce jour et des rapports issus de ces rencontres.

Cette démarche a permis d'identifier sept thématiques majeures sur lesquelles le Forum de Bamako s'est penché depuis sa création.

Ce sont : la démographie ; l'économie ; les structures sociales et le capital humain ; l'aménagement du territoire et sa dimension environnementale ; l'eau et énergie ; les systèmes de gouvernance ; la 4eme révolution industrielle ; le partenariat.

Pour la 20ème édition du Forum de Bamako, ce sont ces huit entrées qui seront considérées.

La démographie

La question démographique a souvent retenu l'attention du Forum de Bamako ; elle a été au cœur de plusieurs éditions.

La 20ème édition reviendra sur les déterminants classiques de la croissance démographique (mortalité, natalité, solde migratoire) et fera le point sur les transitions démographiques en cours et la diversité des trajectoires en la matière. Cette dernière laisse apparaître des situations très contrastées avec des pays où la transition démographique est très avancée, comme les pays d'Afrique du Nord, et des pays où cette transition est plutôt lente, comme les pays du Sahel, et d'autres où elle semble hésitante.

Néanmoins le Forum s'attachera également aux aspects non exclusivement démographiques de la problématique. **C'est ainsi qu'il se penchera sur la population pas seulement sous l'angle d'un stock mesurable quantitativement mais sous l'angle du capital humain et de sa valorisation. Dans ce cadre, les questions relatives à l'éducation, à la santé, y compris la santé de la reproduction, à l'emploi recevront une attention particulière.** L'on s'interrogera en particulier sur les raisons de la faible évolution de l'Indice de Développement Humain (IDH) malgré les progrès sur le plan économique enregistrés au cours des dernières années dans un grand nombre de pays d'Afrique au sud du Sahara (ASS).

Pour cette 20ème édition, deux questions majeures et transversales sont retenues.

-La question du **dividende démographique**, car c'est un thème intégrateur.

La définition qui en est donnée fait référence à la croissance économique obtenue grâce à l'évolution de la population d'un pays. Il se manifeste par des changements dans la pyramide des âges et un gonflement de cette pyramide dans son centre.

La notion a une connotation quantitative : il se constitue un bonus démographique lorsque la catégorie des actifs l'emporte en nombre sur les dépendants. Mais le bonus démographique ne se transforme en dividende démographique que lorsque la population en âge de travailler est éduquée, est en bonne santé et peut trouver un emploi et mener une longue carrière productive avant de devenir à son tour âgée et dépendante. Les politiques publiques sont cruciales à cet égard.



-La question de l'**urbanisation** est une problématique essentielle à prendre en considération.

Dans tous les scénarios dressés de l'Afrique à divers horizons temporels, l'urbanisation du continent apparaît comme une tendance lourde que rien n'arrêtera dans le prochain quart de siècle. La **conférence de Africites**, tenue à Johannesburg en décembre 2015, **l'atteste on ne peut plus clairement : l'Afrique de demain sera urbaine.**

Mais une autre hypothèse fort plausible que l'on peut faire dès aujourd'hui est que l'urbanisation africaine se distinguera par bien des traits des processus d'urbanisation qui se sont déroulés sur d'autres continents.

Deux exemples suffiront à le prouver :

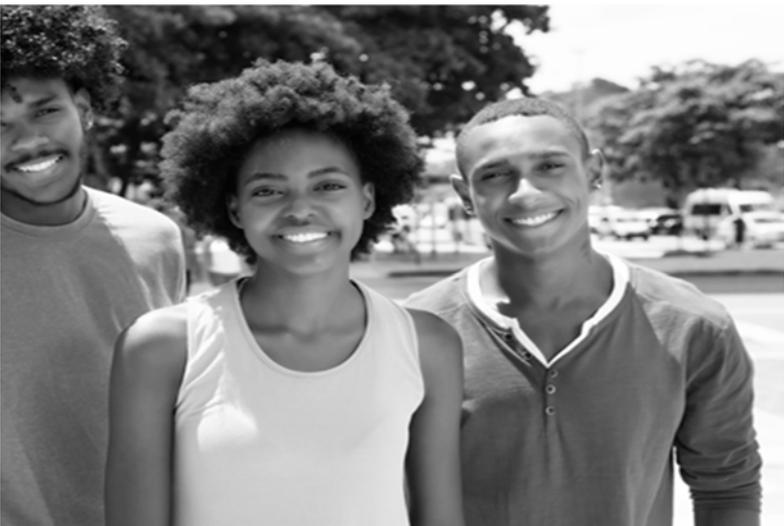
- Ailleurs, singulièrement en Amérique du Sud, en Europe et au Moyen Orient, **l'urbanisation s'est accompagnée d'un dépeuplement des campagnes** alors qu'en Afrique subsaharienne l'urbanisation est allée de pair avec un peuplement des zones rurales.

- **L'urbanisation a été stimulée ailleurs par l'industrialisation alors qu'en Afrique au sud du Sahara son essor a été sans rapport avec l'industrialisation qui est restée embryonnaire.**

Pour l'Afrique, point donc de processus d'urbanisation qui pourrait servir de modèle à copier tant sa trajectoire est originale.

A bien y réfléchir, cette absence de modèle est une formidable opportunité pour être inventif.

Comment promouvoir des **villes productives** en lieu et place de villes sur-consommatrices et parasites ; des **villes inclusives** à rebours des tendances à l'apartheid urbain ; des **villes propres** en lieu et place des espaces urbains rendus invivables par **les déchets** non traités qui les défigurent et les étouffent ? Des **villes intelligentes** en lieu et place des villes chaotiques et déconnectées ? Des **villes durables** en lieu et place de ces jungles urbaines où les autorités échouent à équilibrer des besoins fonciers parfois antinomiques ?



L'économie

On ne compte plus le nombre de rapports consacrés aux économies africaines par les États africains, les organisations de coopération bilatérales et multilatérales, les organisations du secteur privé et les think tanks. En dépit de la multiplicité des cadres - conceptuel, méthodologique et analytique - retenus dans ces rapports dont la périodicité est par ailleurs très variée, il est deux défis sur l'importance desquels une certaine unanimité prévaut.

- ✓ **Le premier défi est celui de la transformation structurelle.**

Dans le contexte d'une globalisation qui va se poursuivre et vraisemblablement s'intensifier, malgré la guerre commerciale à laquelle se livrent les deux premières puissances économiques mondiales, les USA et la Chine, **l'émergence de l'Afrique dont il fut tant question il y a peu risque de passer aux oubliettes sous peu. Il en est ainsi parce que, malgré les taux de croissance mirobolants de certains pays, toutes les économies africaines sont restées rentières.**

Nulle part sur le continent, y compris en Afrique du Sud et au Nigeria, deux locomotives majeures, l'accumulation du capital ne s'est faite de façon durable. Il s'y ajoute que dans les pays qui connaissent le taux de croissance les plus élevés, les inégalités, mesurées par le coefficient de Gini, sont allées croissant. **Cet accroissement des disparités**

économiques mais qui ont aussi un aspect spatial met en péril la durabilité du système car ces disparités fragilisent le tissu social et soumettent à rude épreuve le projet de construction de nations fortes parce qu'homogènes et solidaires.

En tout état de cause, même en restant dans les schémas classiques, **l'Afrique n'est pas compétitive et ne le sera pas si elle ne procède pas à une transformation structurelle de ses économies.** Contrairement à ce que veulent faire croire certaines agences qui se l'approprient, la notion de transformation structurelle est déjà fort ancienne. À preuve, elle apparaît dès 1983 à propos du Sahel dans le titre d'un ouvrage qui lui a été consacré par l'OCDE. **Sans entrer dans une querelle de paternité dont l'intérêt ne peut être que limité, il faut se garder d'avoir de cette notion une vue simpliste et éviter de la cantonner à la question de l'industrialisation.**

Que ce soit dans l'ancienne économie, fondée sur la rente et l'exploitation des ressources naturelles ou dans la nouvelle économie dite des savoirs, la transformation structurelle des économies requiert de surmonter deux handicaps majeurs, étroitement liés au demeurant : **celui de la faible productivité et celui de la compétitivité.**





Ces défis sont particulièrement sévères dans la mesure où l'Afrique est retardataire dans le domaine de la maîtrise des sciences et technologies. Il n'est à cet égard que de rappeler que la part de **l'Afrique dans la production scientifique mondiale est de l'ordre de 3%, et qu'elle est due pour l'essentiel à trois pays : Nigeria, Afrique du Sud et Égypte.**

Parce que les sciences et technologies sont les moteurs de la productivité et de la compétitivité, à l'orée de la quatrième révolution industrielle, leur faible développement sur le continent est un handicap majeur. **La question des sauts technologiques s'invite donc dans ce débat.**

De façon plus générale, la promotion des Sciences, Technologies, Ingénierie, Mathématiques (STEM) est un enjeu majeur, auquel les États sont de plus en plus attentifs. L'on reviendra sur ce point car c'est une question transversale, mais il faut signaler dès à présent que c'est une question complexe du simple fait que toute technologie est un « précipité culturel » (Ki Zerbo) et que, pour cette raison, un transfert ne se fait jamais sans adaptation.

La formation professionnelle fait l'objet également d'un intérêt renouvelé chez tous ceux que préoccupe la faible productivité des économies africaines. Elle est considérée comme un élément déterminant pour construire l'employabilité et pour répondre aux multiples priorités du développement économique. C'est dans le même

Ordre d'idées que s'inscrit l'intérêt de plus en plus accordé à la promotion du secteur informel par la formation. Le financement des initiatives allant dans ce sens reste cependant problématique en bien des pays car la répartition des rôles entre les employeurs et les États n'est pas toujours claire.

✓ **Le second défi majeur est le commerce.**

L'Afrique est plus intégrée dans le marché mondial que n'importe quel autre continent puisque 80 à 90% de ce qu'elle produit est mis sur le marché mondial. Mais elle est mal intégrée dans le marché mondial puisqu'elle ne pèse qu'à peine 5% de ce commerce mondial pour des raisons bien connues. Accroître ces parts de marché suppose une plus grande compétitivité, comme indiqué plus haut, mais cela demande aussi de réaliser des économies d'échelle et d'élargir la taille des marchés africains.

L'intégration régionale a, à cet égard, été présentée comme une étape incontournable, voire une panacée.

L'adoption récente de la Zone le Libre-Échange Continentale Africaine est venue renforcer ce que d'aucuns appellent la « mystique de l'intégration ». Mais nombre d'analystes sont sceptiques quant à ses effets immédiats, et certains vont même jusqu'à se demander si l'on n'a pas mis la charrue avant les bœufs. Dans cette métaphore, la charrue désigne l'intégration alors que les bœufs représentent la production.

Si l'Afrique n'augmente pas ses capacités productives, les échanges resteront limités, soutiennent les tenants de cette thèse. En tout état de cause, ce n'est pas sombrer dans un pessimisme de mauvais aloi que de se poser la question de savoir à quelles conditions la ZLECA donnera les résultats escomptés et ce que doivent faire les acteurs africains (secteur privé, États, sociétés civiles) pour y arriver dans les meilleurs délais et aux moindres coûts sociaux, politiques, écologiques et culturels.

Que ce soit à propos de la transformation structurelle ou de l'intensification du commerce, **le développement des infrastructures** est un impératif car le retard dans ce domaine constitue un handicap de taille.

L'intérêt pour les infrastructures se justifie pleinement au regard du retard que connaît le continent en matière d'infrastructures, dans tous les domaines. Retard qui se paie d'un poids élevé sur le plan économique, mais également social, culturel, environnemental, voire politique.

Parmi ces infrastructures, deux méritent une attention toute particulière aujourd'hui.

- ✓ La première est l'**électricité**.

Il n'est point besoin de remonter à Lénine qui définissait la révolution socialiste comme étant l'alliance de l'électricité et des soviets pour comprendre l'importance de l'électricité.

Il n'est pas étonnant que la faible consommation d'électricité soit caractéristique du sous-développement, ni que l'accès universel à l'électricité pour tous en 2030 soit un des dix-sept (17) Objectifs du Développement Durable (ODD 7).

Or, si des efforts considérables ont été faits pour électrifier certains centres urbains, une grande partie de l'Afrique reste encore, et sans jeu de mots aucun, dans le noir. Les conséquences de cette situation qui pénalise tout particulièrement les zones rurales sont trop connues pour qu'il soit besoin d'élaborer davantage ce point.

Remédier à cette situation relève de l'urgence d'autant plus que la demande en électrification devrait augmenter dans les pays du Sud d'environ 5% par an au cours des vingt prochaines années, selon la Banque mondiale. Des politiques sont mises en œuvre en vue d'élargir l'offre en zone rurale mais le coût élevé des raccordements du fait de la dispersion des utilisateurs constitue une réelle

entrave aux projets d'extension des grands réseaux électriques. Pour augmenter la production d'électricité, la diversification des sources est prônée en de nombreux cercles. C'est ainsi qu'hors du thermique classique, l'hydraulique et le nucléaire suscitent un certain intérêt. Les projets proposés en ce sens par les pouvoirs publics mais aussi par des groupes d'opérateurs privés méritent d'être examinés à la prochaine édition du Forum.

- ✓ La seconde sur-priorité porte sur les **infrastructures du numérique**.

L'on notera à ce propos que, nonobstant la faiblesse des infrastructures dans ce domaine, le numérique joue déjà un certain rôle dans les transformations en cours dans les économies et sociétés africaines. Il n'est pas déraisonnable de postuler que ce rôle ira grandissant vu son caractère émancipateur lorsque des groupes défavorisés, les « cadets sociaux », en l'occurrence les femmes et les jeunes, s'en emparent. Toutefois, si les infrastructures numériques offrent des opportunités dont l'Afrique aurait tort de ne pas se saisir, il est certain que les enjeux de souveraineté numérique que rencontrent les pays européens, à commencer par ceux que soulève le design d'identités électroniques compatibles avec la norme européenne EIDAS, se trouveront multipliés à une échelle inimaginable dans le contexte africain.

En tout état de cause, si la seule diffusion des technologies numériques a peu de chances de combler le fossé entre pays riches et pauvres, l'élargissement de la fracture auquel on assisterait si les tendances actuelles se poursuivent, handicaperait lourdement l'Afrique et lui ôterait toute chance de tirer parti de la 4^{ème} révolution industrielle, évoquée plus bas.

Les structures sociales

Les sociétés africaines sont encore très largement des sociétés d'ordre et de caste. De ce fait, et depuis des temps immémoriaux, la parenté, biologique ou symbolique, y a joué un rôle clé. Ainsi du fait qu'ils ont été longtemps étroitement régulés par le contrôle qu'exerçaient les aînés sociaux sur la circulation des femmes à travers le mariage, les systèmes de production ont pu être considérés comme lignagers. Il en est encore ainsi très largement car même si des systèmes de production marchande ou capitaliste se sont développés au cours des dernières décennies, ils sont loin d'avoir totalement supplanté ou effacé dans la conscience collective et les mémoires les systèmes de production lignagers. Ces derniers résistent, en particulier en Afrique occidentale et centrale, et cette résistance est de toute évidence une tendance lourde des sociétés africaines, comme on le voit sur des questions touchant au régime foncier.

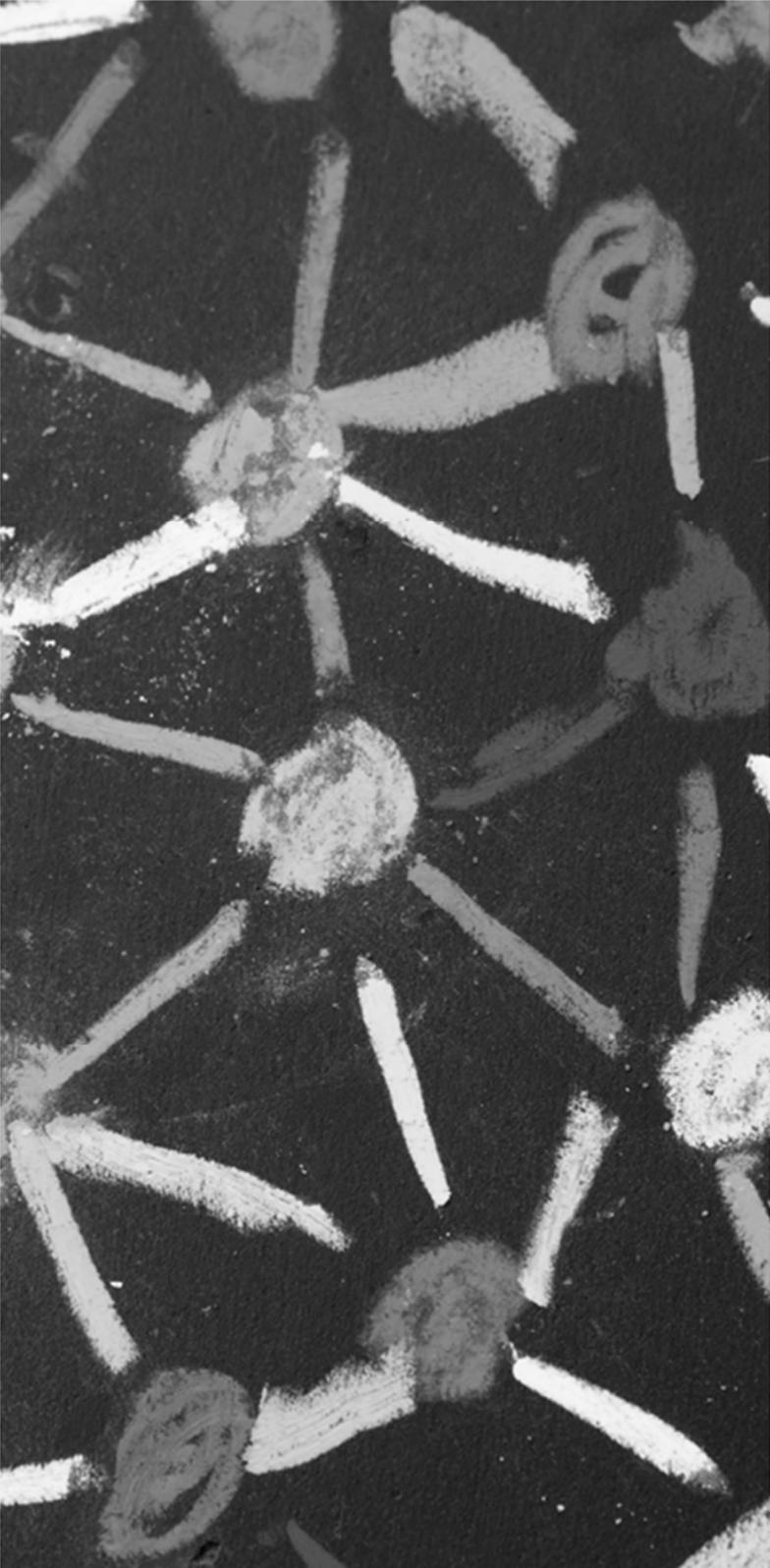
C'est le propre des systèmes lignagers que de :

- Privilégier la minimisation du risque sur la maximisation du profit ou de la productivité.
- Investir dans les liens sociaux autant, sinon davantage, que dans les biens matériels.
- Diversifier les liens sociaux et les privilégier par rapport à l'accumulation du capital.

Cet investissement dans le lien social a été à la base de solidarités inter et intra générationnelles très fortes qui ont joué un rôle clé dans la résilience des sociétés africaines. La monétarisation de l'économie, la croissance démographique, l'accès à l'éducation sont venues perturber le système et ont conduit des individus, des familles ainsi que des communautés plus larges à s'adapter. Mais ces adaptations sont le plus souvent lentes et limitées dans leurs effets puisque, encore une fois, sur des questions essentielles, comme le régime foncier, les résistances sont encore très vives. L'on est donc en présence d'un conflit de valeurs.

Dans un tel contexte de conflictualités, plusieurs questions sont d'importance pour l'avenir. L'une d'elles est de savoir si les facteurs de changement susmentionnés, accélérés par l'irruption du numérique, seront assez forts pour réduire le poids du système lignager et faire de la famille non pas seulement une structure de production ou de consommation mais aussi un milieu d'accumulation de capital. La question des réformes des régimes fonciers revêt à cet égard une importance capitale car tant dans les environnements ruraux qu'urbains le foncier est un enjeu détaillé.

En milieu rural, les opérations de *titrement*, i.e. de formalisation des usages fonciers en titre de propriété ignorent que le droit foncier est toujours « Enchâssé », c'est-à-dire en rapport avec les structures sociales et la conception des rapports entre les hommes et la nature. Quant au milieu urbain, les formes de propriété sont si nombreuses que l'on peut se demander si le terme de gouvernance foncière fait du sens. Inconsistances juridiques, litiges fonciers, spéculations font le lit à la précarité et la vulnérabilité juridique et judiciaire des groupes défavorisés et sont symptomatiques de l'inadaptation des cadres existants aux réalités locales dans nombre de pays, alors même que la terre est souvent le seul capital que détiennent les groupes et communautés.



Une autre question importante liée aux structures sociales a trait aux systèmes culturels africains.

Sous ce rapport, le continent africain est une région ouverte. On observe, en effet que sur le plan des traditions spirituelles, des religions traditionnelles, endogènes au continent africain, sont en compétition avec des couches de cultures d'origine européenne et orientale. L'expansion de l'Islam et le développement du christianisme ont été tels que les cultures indigènes ont perdu quelque peu de leur attrait quand elles n'ont pas été réduites à une espèce de semi-clandestinité. Mais ces religions importées ne se développent pas sans rencontrer de résistances, ni sans se réinventer. Des églises nouvelles se créent qui traduisent le désir d'autonomie par rapport au christianisme importé. Les pratiques confrériques sont menacées, jusque et y compris physiquement, par des courants islamiques intransigeants, en provenance du Proche-Orient, qui prônent l'application de la Charia. A la place de la symbiose et du dialogue inter-religieux, on voit se développer concurrence, voire conflits qui ne sont pas sans risque pour l'avenir.

Enfin, **le développement des cultures urbaines est l'autre point important pour l'avenir du continent.** Celles-ci sont portées par des jeunes

– une majorité démographique - qui ont un rapport complexe aux traditions africaines et au

Modernisme occidental. Le conflit générationnel devient ainsi un conflit sociétal, et dans bien des cas se manifestent aussi sur le terrain politique. Ce n'est point tout à fait un hasard si les villes et singulièrement les capitales échappent généralement aux pouvoirs en place et/ou sont des bastions des partis d'opposition dans les compétitions électorales. Dans ces nouvelles cultures urbaines, les apports de la modernité sont acceptés jusqu'à la caricature mais le cosmopolitisme est aussi condamné en particulier dans les milieux populaires où certaines formes d'occidentalisation sont vivement combattues. **Que sortira-t-il de ce bouillonnement des cultures urbaines ? Et de manière générale de la complexification du paysage social, de la recomposition des rapports entre groupes sociaux dont nous sommes témoins ?** Nul ne le sait. On ne peut qu'émettre des hypothèses dont une très plausible est que très vraisemblablement les réponses vont être différenciées d'un point à un autre du continent.

L'eau

Les questions liées à l'eau occupent une place prépondérante dans les stratégies de développement durable en Afrique et ailleurs. Il en est ainsi pour plusieurs raisons dont deux méritent d'être soulignées. La première est que l'eau est une ressource vitale mais rare, renouvelable mais non substituable. La seconde est que, de l'avis de nombreux experts, le dérèglement climatique, l'augmentation et la concurrence des demandes, ainsi que l'accroissement de la population mondiale risquent d'augmenter fortement la demande d'eau dans les zones urbaines et rurales. Un « stress hydrique » sans précédent dans l'histoire de l'humanité pourrait affecter les consommations des ménages, l'agriculture intensive, les industries manufacturières ou encore demande urbaine en forte croissance. Pour les pouvoirs publics, il y a eu plusieurs enjeux liés à cette ressource :

-un enjeu qualitatif : comment garantir la qualité de l'eau distribuée par les services d'eau potable ou la qualité du traitement des eaux usées ou des eaux de drainage rejetées par la campagne et les villes ?

-un enjeu quantitatif : comment faire face à une diminution de la ressource pour le service d'eau potable ou, inversement, comment maîtriser les eaux pluviales avant qu'elles n'occasionnent des inondations ?

-un enjeu social : comment garantir l'accessibilité aux services essentiels d'eau et d'assainissement aux populations les plus vulnérables ou comment entretenir les espaces publics aquatiques ?

-un enjeu politique : nombre de bassins versants sont transfrontaliers et seules des politiques d'aménagement concertées et appropriées peuvent permettre d'apprécier leurs services, de les évaluer et de les protéger ; en d'autres termes, de préserver la ressource hydrique et d'utiliser rationnellement les terres du bassin. Telle est la fonction de traités internationaux des agences de bassin et des organisations en charge de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins transfrontaliers. Sans une volonté politique forte des signataires de ces traités, leur application est difficile. D'où la naissance de ce qui a été appelé une hydro diplomatie.



Les systèmes de gouvernance

Il n'existe pas de sociétés dépourvues de relations de pouvoir, et où l'on n'observe une certaine asymétrie dans l'exercice de celui-ci. Les sociétés africaines ne font pas et ne sauraient faire exception à cette règle. Mais la nature de l'État postcolonial africain est un sujet de débats récurrents dans lesquels deux thèses s'affrontent.

L'État postcolonial ne serait pour certains que le prolongement de l'État colonial et souffrirait des mêmes tares rédhitoires : autoritaire, anti-démocratique, jacobin. Pour d'autres, **l'État postcolonial aurait innové sur plusieurs registres, notamment en réinterprétant les cultures politiques précoloniales pour en faire le fondement des rapports entre les sociétés et les nouveaux pouvoirs.** Le caractère autoritaire et patrimonial de l'État trouverait ainsi sa justification dans la tradition.

Une troisième thèse consiste à voir **l'État africain comme un Janus des temps modernes.** À l'image de ce Dieu de la mythologie romaine, qui a une tête mais deux visages opposés, **l'État africain serait rassurant d'un côté, terrifiant de l'autre.**

Cette position inconfortable lui vaut d'être vassalisé par les puissances extérieures auxquelles il est soumis, mais elle lui vaut d'être aussi contesté de l'intérieur par des groupes se revendiquant d'autres légitimités.

Ce sont tantôt des légitimités religieuses d'origine arabo-orientale, comme en atteste l'épineuse question de la laïcité occidentale face à la Sharia. **Ce sont tantôt des légitimités laïques d'origine occidentale : l'éclosion des printemps africains dans lesquels les sociétés civiles jouent un rôle majeur comparé aux partis politiques.**

La démocratisation des sociétés africaines est, dans ces conditions, chaotique car État et société ne sont pas en phase et ont des lectures différentes de ce que signifie la transition démocratique. Action politique et action citoyenne tendent ainsi à être présentées comme différentes, avec la seconde perçue comme alternative à la première, alors que les deux devraient se renforcer mutuellement.

Il en est de même du lien qui doit exister entre un État central fort et les processus de décentralisation. C'est parce que le lien dialectique qui devrait unir les deux termes est défaillant que le modèle jacobin s'est maintenu presque partout comme modèle par défaut avec les conséquences négatives que cela comporte. Du fait de cette distorsion, du fait des divergences de compréhension des impératifs et exigences de la démocratisation, les retombées qui étaient attendu des processus de démocratisation ne sont pas encore au rendez-vous. D'où une question majeure pour l'avenir : quelles démocraties pour l'Afrique ou pour les Afriques ?

On ne saurait trancher le débat de façon définitive tant sont différentes les trajectoires d'un pays à l'autre, mais il est certain que ce débat est crucial car les États nés avec les indépendances ont joué un rôle important sur l'évolution du continent et continueront d'en être des acteurs majeurs. Ce rôle a évolué selon des logiques complexes et avec des temporalités différenciées, mais il n'a cessé d'être important.

L'on notera que depuis la fin des années 80, les compromis sociaux et politiques qui avaient permis aux pays africains de connaître une certaine stabilité des pouvoirs en place ont été mis à mal par la montée des inégalités au sein des sociétés, et l'expression de plus en plus forte de revendications pour une participation des exclus à la gestion de la cité. La montée des sociétés civiles dans cette région va constituer un élément décisif à cet égard car le jeu politique n'est plus l'apanage quasi-exclusif de partis politiques comme ce fut longtemps le cas.

La démocratisation de l'espace politique n'est cependant pas un processus linéaire ; elle prend de multiples formes. Ainsi, des alternances politiques pacifiques voient le jour dans certains pays (ex. Bénin, Cap-Vert, Sénégal, Ghana, Malawi, Maurice).

Dans d'autres pays, les contradictions sont aiguës mais l'ordre autoritaire se maintient au prix de manipulations/révisions constitutionnelles ou de mesures de récupération des mouvements populaires par des révolutions de palais. Dans d'autres encore, les tensions ont atteint des points tels que les changements ne pouvaient être apportés que par des guerres civiles (Libye).

Partout, une violence diffuse semble avoir établi ses quartiers qui vont de la généralisation des pratiques d'extorsion plus ou moins légitimes à l'utilisation de la force brutale dans des zones de « friches étatiques », ainsi qu'on a pu appeler les zones où l'État a quasiment disparu.

Verra-t-on l'État se reconstruire et limiter la violence ou va-t-on vers la banalisation de la violence ? Nul ne le sait **mais ce qui est certain c'est que des régions pauvres mais en paix au début des années 90 encore sont aujourd'hui encore pauvres mais en proie à la violence ; le Sahel en est une illustration vivante. En revanche, d'autres régions comme l'Afrique australe qui étaient encore en proie aux luttes armées dans les années 80 se sont stabilisées avec la fin du régime de l'apartheid et, même si l'alternance politique n'y est pas encore pratiquée à grande échelle, les partis historiques liés à la libération voient leur hégémonie contestée aujourd'hui.**

Si donc les dividendes attendus de la démocratisation du continent tardent à se manifester, ceux attendus de la fin de la guerre froide ne sont pas non plus au rendez-vous. L'amélioration de la gouvernance mondiale est, à bien des égards, une introuvable Arlésienne.

Le dividende de la paix qu'on croyait acquis avec la fin de la guerre froide ne s'est pas matérialisé puisque le monde bipolaire de la guerre froide a été remplacé par un monde multipolaire dans lequel on retrouve malheureusement beaucoup de traces de l'ancien régime : recul du multilatéralisme au profit du minilatéralisme, voire de l'unilatéralisme, guerres commerciales, diplomatie de la canonnnière, manipulation des identités et des opinions, restrictions sur la circulation des populations alors même que la libre circulation des idées, des biens, capitaux et services constitue le bréviaire des « Fondamentalistes du marché ». La recherche ou le maintien de la paix comme bien public mondial sont menacés de toutes parts.

D'autres biens publics mondiaux vont-ils être trouvés autour desquels un nouvel ordre mondial pourrait se bâtir ? L'écologie pourrait-elle être ce nouveau bien public mondial ? C'est une question ouverte.

Tout comme l'est celle de l'avenir du Système des Nations Unies, singulièrement celui de ses agences de développement. L'onnotera que ces dernières sont aujourd'hui

fort mal en point, très faiblement dotées, l'essentiel des ressources allant à deux agences spécialisées dans l'humanitaire et l'urgence : le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).



L'Aménagement des terroirs et territoires

Deux logiques au moins président à l'aménagement du territoire.

✓ **Une logique westphalienne :**

Elle est basée sur l'exercice d'une souveraineté sans limite sur un territoire dont les frontières sont connues et reconnues par la communauté internationale. Il se trouve que du traité de Westphalie à nos jours les frontières ont été plus belligènes qu'autre chose; des murs ont été construits là où il eut fallu des ponts.

✓ **Une logique marchande :**

L'expansion des marchés et des profits a prévalu dans l'ordre des priorités sur toute autre considération.

De l'avis de nombreux experts, la prolongation des tendances observées sur ces deux registres mènerait à des scénarios peu désirables : le primat donné à la notion de souveraineté se traduirait par des politiques visant à la maximisation des profits individuels et nationaux au détriment des intérêts collectifs et la durabilité environnementale serait sacrifiée sur l'autel des intérêts à court terme.

Dans ce scénario, **le dérèglement climatique**, qui n'est plus contestable, se poursuivrait et menacerait à terme notre planète dont les

ressources en terres, en eau, la biodiversité et l'atmosphère feraient l'objet d'une compétition féroce régie par les lois implacables du marché.

Est-il possible d'imaginer des avenir qui soient fondés sur d'autres considérations que celles-là dont les limites sont aujourd'hui manifestes ? La question reprend celle des biens publics mondiaux en les localisant en quelque sorte. La question à se poser est celle de savoir s'il peut y avoir des politiques d'aménagement qui intègrent dans leurs objectifs l'atténuation des effets du changement climatique et de l'impact sur la biodiversité et les ressources, et le renforcement de la résilience des économies et des sociétés. Par ailleurs, peut-on concevoir ces politiques de manière à ce qu'elles soient fondées, pour leur mise en œuvre, sur des contrats sociaux forts et partagés et des visions partagées de l'avenir au niveau national, régional, continental ?

Si oui, le développement territorial ne devrait-il pas prendre le pas sur l'aménagement du territoire au nom du principe de subsidiarité active ?

A ces six problématiques s'ajoutent deux autres qu'on pourrait appeler les accélérateurs du futur. Ce sont l'impact de la 4^{ème} révolution industrielle, d'une part ; le partenariat, d'autre part.



La 4ème révolution industrielle

Comment faire pour qu'elle soit une opportunité et non la menace que redoutent beaucoup du fait qu'elle affecterait grandement les « avantages comparatifs » traditionnels de l'Afrique. De nombreux efforts sont en train d'être déployés pour promouvoir **l'économie numérique** dans les pays africains ; ils sont indispensables pour tirer parti de la 4RI mais ils sont insuffisants eu égard à la complexité de cette dernière qui intègre d'autres domaines de connaissance.



Partenariat

À quelles conditions le partenariat peut-il devenir la modalité privilégiée d'interaction entre groupes sociaux différenciés ? Quelles sont les conditions-cadres pour passer des logiques de jeu à somme nulle à des logiques gagnant-gagnant ? On recense ci-après quelques-unes tirées des multiples réflexions consacrées à ce sujet au cours de différentes éditions du Forum de Bamako.

1. La définition d'une vision claire et partagée :

Pour réaliser son plein potentiel, le premier moteur d'un partenariat c'est une vision claire. Il s'agit de décliner en termes simples mais forts une ambition et une destination. Dans cette entreprise, une très grande attention doit être portée aux contextes techniques mais aussi socio-politiques et socio-culturels.

2. Une adhésion de toutes les parties prenantes à celle-ci :

Pour être efficace, la vision doit devenir une ambition collective partagée par l'ensemble des parties prenantes. Pour y parvenir, il est essentiel qu'elle soit portée par un leadership reconnu, légitime et capable de l'ériger en pacte pour l'atteinte d'objectifs précis.

3. La prise en compte des besoins clés en lien avec les résultats attendus dans la stratégie globale :

Pour être efficace et efficient, un partenariat doit s'appuyer sur la conviction qu'un besoin important peut être comblé par un tel partenariat. Il doit également procéder de la conviction que le tout dépasse la somme des parties ; les différents acteurs doivent comprendre qu'il ne s'agit pas d'une compétition, mais d'une co-création de valeur ajoutée, d'un travail en unité pour accomplir une tâche importante et d'intérêt.

3. L'existence d'un accord formel, le partage des responsabilités, la complémentarité des rôles et le respect des engagements des différents acteurs :

L'un des obstacles à la réussite des partenariats est parfois l'incapacité d'un des acteurs à bien comprendre son rôle et respecter ses engagements. La définition claire des rôles permet de surmonter cet obstacle.

4. Assurer une excellente communication entre les différents acteurs et en leur propre sein :

Il est crucial que chaque acteur impliqué dans un partenariat s'assure que de bons processus de communication sont en place au sein de chaque entité et entre tous les acteurs. Aucun partenariat ne peut atteindre son plein potentiel sans de bonnes pratiques de communication.

5. Maintenir un environnement de confiance, de cohésion, de diplomatie et de dialogue :

La confiance et l'engagement commun à l'égard des intérêts et de la réussite de chacun sont un ingrédient essentiel au succès des partenariats en ce qu'ils permettent la participation collective.

6. Exploiter les forces de chaque partenaire :

Chaque entité dans un partenariat apporte des capacités spéciales, des pouvoirs uniques et des flexibilités différentes pour faire progresser le partenariat.

7. Construire étape par étape :

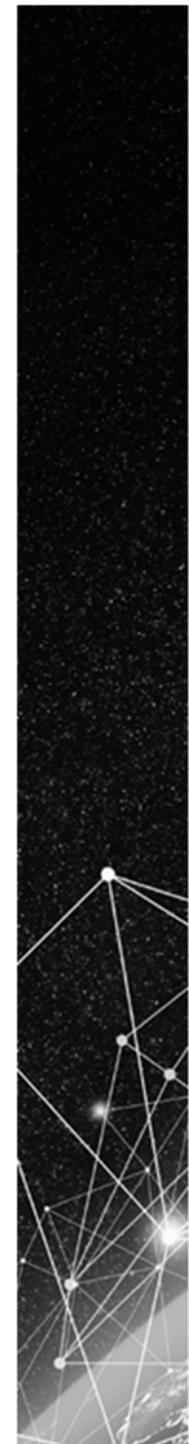
Il est important pour toutes les parties engagées de comprendre qu'il s'agit d'un investissement dans le long terme pour atteindre les résultats escomptés. Il convient donc d'accepter l'idée que le chemin à parcourir peut être long et que les partenariats réussis se construisent dans la durée.

8. Optimiser l'usage des ressources :

La capacité de mobilisation, mais surtout d'optimisation des ressources est une compétence clé à développer pour la réussite et la durabilité dans la mise en œuvre des partenariats.

9. Valoriser l'apprentissage et les succès :

Les partenariats sont fructueux lorsque chaque partie prenante adopte une posture d'organisation apprenante.





LA TRANSITION ECOLOGIQUE en toile de fond



Maîtrise du changement climatique



Gestion durable des ressources



Préservation de la biodiversité

La question de l'écologie comme nouveau bien public mondial a été posée plus avant. La planète fait aujourd'hui face à trois enjeux environnementaux majeurs en interaction : la maîtrise du changement climatique, la gestion durable des ressources et la préservation de la biodiversité.

L'Afrique est aux premières loges de ces thématiques multiscalaires, avec des solutions à imaginer tant aux niveaux global que local. Depuis la popularisation de la notion de services écosystémiques lors de « l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire » commandée en 2000 par le Secrétaire Général de l'ONU Kofi Annan, il est connu que l'environnement est un levier fondamental de la santé. Cette notion ne doit pas être entendue de manière restrictive, mais plutôt au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé, soit un « état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladies ou d'infirmité ».

Ceci veut dire que ce n'est qu'au prix d'une pensée écologique constante que les sept enjeux précédemment décrits pourront exprimer tout leur potentiel.

On a voulu faire croire trop vite, probablement pour des logiques commerciales court-termistes, que la Ville intelligente, la Smart-City, la technologie, seraient la réponse absolue à toutes nos questions. Il est probablement plus raisonnable de regarder la richesse accumulée par le continent africain à travers l'histoire comme source de créativité, qu'ils s'agisse de construction sociale et de transmission, d'habitat vernaculaire, de connaissance de la nature, ou tout simplement encore de la culture de la beauté, sans quoi, tout effort est vain et toute résilience est illusoire.



”

La résilience est la capacité de tout système urbain et de ses habitants à affronter les crises et leurs conséquences, tout en s’adaptant positivement et en se transformant pour devenir pérenne. Ainsi, une ville résiliente, évaluée, planifiée et prend des mesures pour se préparer et réagir à tous les aléas - qu’ils soient soudains ou à évolution lente, prévus ou non. ONU-Habitat

”



”

Les 7 caractéristiques permettant de désigner un système résilient : inclusif, intégré, réfléchi, ingénieux, robuste, redondant, flexible. Ville de Paris, stratégie de résilience

”



EN PRATIQUE

Le 20ème Forum de Bamako, placé sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République du Mali, se déroulera les 20, 21 & 22 février 2020 à Bamako au Mali.

Le Forum se décline traditionnellement comme suit :

⇒ *La cérémonie officielle d'ouverture du Forum et rencontres de haut niveau*

La cérémonie d'ouverture officielle enregistre le discours du Président de la Fondation du Forum de Bamako, des principaux partenaires de l'édition.

La conférence inaugurale pour la 20ème édition sera présentée par le Professeur Alioune Sall, Directeur de l'Institut des futurs africains (IFA).

Elle se clôture par un discours d'ouverture par S.E.M le Président de la République du Mali ou S.E.M le Premier ministre. Cette cérémonie est suivie d'un cocktail.

Un dîner est **offert par son S.E.M le Premier ministre en sa présence avec des membres du gouvernement.**

Les conclusions et recommandations du Forum seront remises à **Son Excellence Monsieur le Président de la République du Mali.**

⇒ *Structuration des travaux.*

Le Forum est structuré en sept (07) sessions plénières thématiques pour mieux gérer le temps, couvrir toutes les problématiques essentielles et mieux orienter les débats.

⇒ *Les off du Forum de Bamako.*

Ce sont des *Side Events* organisés à la demande des partenaires de la 20ème édition du Forum de Bamako : initiatives des partenaires, dîners débats, projections de film, plateaux TV.

Le Forum réunira environ trois cents participants, parmi lesquels :

Les conférenciers : des conférenciers de haut niveau, nationaux et étrangers, présenteront les communications introductives et animeront les ateliers thématiques.

Les personnes ressources ou témoins : ce sont des personnalités publiques (anciens Chefs de gouvernement, ministres, experts internationaux, responsables politiques) tant nationaux qu'étrangers, apporteront leur témoignage sur les crises vécues ou gérées pour partager les outils et stratégies mis en œuvre dans la résolution de ces crises.

Les universitaires, chercheurs et étudiants.

Les experts, leaders d'opinion et responsables des mouvements associatifs engagés dans la problématique.

Les médias : chaque édition du Forum de Bamako suscite une forte mobilisation des médias nationaux et internationaux.

La communication est une composante importante du Forum, qui permet à chaque édition l'organisation de plusieurs émissions à la radio et à la télévision par les fournisseurs de services de communication que sont, outre l'Office de Radiodiffusion-télévision du Mali, la chaîne privée AFRICABLE, les stations privées de radio maliennes, les grands médias comme RFI, Canal France International (CFI), Africa 24, Vivafrik etc. Les rendez-vous télévisés sont réalisés avec les conférenciers et les personnes ressources invités au Forum.

À chacune de ses éditions, le Forum de Bamako produit un mémorandum qui est officiellement remis au Président de la République du Mali. Le Mémorandum constitue une synthèse des travaux du Forum, les contributions et communications faites lors des ateliers.

Le Forum vise à mettre à la disposition non seulement des autorités, des décideurs et organisations impliqués dans les questions de développement en Afrique, des outils d'analyse, de réflexion et des propositions sur les différentes thématiques abordées.

En plus du rapport de synthèse du Forum, différents documents et supports sont produits à l'issue des travaux : communications, articles de presse, émissions et débats à la radio et à la télévision, film documentaire de synthèse.

Ce sont là autant de documents et de supports accessibles au public, tant au niveau de la Fondation du Forum de Bamako, que sur son site officiel (www.forum-bamako.org).

2000

Lancement du premier Forum de Bamako, pour une entrée active dans le millénaire.

20

20ème anniversaire, l'occasion de regarder avec satisfaction le passé.

20+20

2040, une responsabilité collective de répondre aux enjeux actuels et futurs.

20

20 ans aujourd'hui. Associer les jeunes à la préparation et aux présentations du forum.

20x20

Pecha Cucha, 20 slides de 20 secondes pour maîtriser les temps de présentation et favoriser les échanges.

LaFONDATION

La Fondation du Forum de Bamako est dirigée par un Conseil d'Administration, présidée par Monsieur Abdoullah Coulibaly, Président fondateur de l'IHEM et Patrice Renault Sablonière, ancien Président au Tribunal de Commerce de Paris. Elle est relayée en Europe par l'Association des Amis du Forum de Bamako. La Fondation se fixe comme objectifs de :

- Mettre à la disposition des cadres africains, un espace de dialogue, de tolérance, de partage pour l'accès du plus grand nombre au Savoir.
- Canaliser les compétences, les ressources disponibles ainsi que les énergies au service exclusif du développement de l'Afrique.
- Confronter expertises et expériences, sous l'égide d'une émulation saine entre cadres africains et étrangers.
- Susciter le débat sur les grandes questions qui préoccupent l'Afrique et le monde.
- Contribuer à l'émergence de ressources humaines bien formées et informées, soucieuses du devenir de l'Afrique.
- Permettre aux cadres africains d'actualiser leurs connaissances dans une dynamique de métissage de connaissances et de compétences.

La rencontre réunit, chaque année, plus de 200 participants venus du Mali, d'Afrique et du monde. Ils sont souvent : décideurs publics ; professionnels des secteurs public, parapublic et privé ; universitaires africains et occidentaux ; représentants de la société civile et des médias ; partenaires au développement ; institutions internationales et ONG ; chercheurs et étudiants.

Le Forum de Bamako se tient chaque année courant février. Les grands thèmes abordés durant les deux décennies passées sont les suivants.

Janvier 2001 : La réhabilitation du capital humain et du savoir

Février 2002 : NEPAD, un nouveau départ pour l'Afrique

Février 2003 : Éducation et stratégies de développement en Afrique

Février 2004 : Les privatisations en Afrique, quelle analyse critique ?

Février 2005 : Culture et Développement

Février 2006 : Quelle Afrique en 2025 ?

Février 2007 : Intégration Africaine

Février 2008 : L'Afrique, un nouveau Pôle Géostratégique, les enjeux

Février 2009 : La gouvernance

Février 2010 : L'Afrique 50 ans après, le défi alimentaire, la faim du continent

Février 2011 : Quelles entreprises ? Quels entrepreneurs pour un développement durable de l'Afrique ?

Edition précédée de l'atelier sous régional sur « L'entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'agro-industrie et l'agro-business en Afrique : État des lieux, opportunités et perspectives »

Février 2012 : Quel État pour l'Afrique au 21^{ème} siècle ?

Février 2013 : États, Conflits et réconciliations nationales : enjeux de la cohésion sociale et défis de la gouvernance locale

Février 2014 : Paix, sécurité et développement dans la bande Sahélo-Sahélienne : défis de la mutualisation des dispositifs de sécurité et enjeux du développement et de la gouvernance locale

Février 2015 : L'Émergence de l'Afrique à l'horizon 2035 : les défis, les opportunités et les parties prenantes ?

Juillet 2015 : 2e Forum Genre et Développement : « L'Émergence de l'Afrique à l'horizon 2035 : contraintes, défis et opportunités pour une participation effective des femmes ? »

Février 2016 : L'Afrique entre chaos et émergence ?

Février 2017 : La croissance urbaine, un enjeu majeur au cœur des priorités nationales et régionales

Février 2018 : Aménagement du territoire de l'espace sahélo-sahélien : facteur de sécurité, de développement et de paix

Février 2019 : « Immigration : quelle dynamique entre l'Europe et l'Afrique ? Opportunité ou menace pour les pays d'accueil ? Nationalisme ou métissage ? Construire des ponts ou construire des murs ? Que faire ensemble ? »

- État du Mali
- IHEM
- Union Européenne
- Banque Mondiale
- Cercle des économistes Français
- AFD
- Policy center for the new south
- BOAD
- PNUD
- ORTM
- RFI
- Renouveau FM
- AFRICABLE
- ORANGE
- SAER Emploi
- Malitel
- Air France
- Aigle Azur & Corsair
- Tunisair
- Turkish Airlines
- Sonavie
- Friedrich Ebert STIFTUNG
- Randgold
- CNPM
- Ambassade de France

- Ambassade de Chine
- BICIM
- BMS
- BDM
- BNDA
- Ecobank
- CONFED
- Total
- BAD



CONTACTS

Fondation du Forum de Bamako

Pôle Universitaire Amadou Hampaté Ba,

BPE1752 ACI 2000 HAMDALAYE, rue 384

BAMAKO – MALI

Tél. (223) 20 29 28 64

Site : www.forumbamako.com

Monsieur Abdoullah COULIBALY

Président de la FFB

Email : ihemac@yahoo.fr

Monsieur Patrice RENAULT-SABLONIERE

Vice-président de la FFB

Tél. : +33 6 09 34 45 49

Email : p.rs75@yahoo.fr

Madame TRAORE-PEYTAVIN

Secrétaire Générale de la FFB

Email : traorecoumba1@gmail.com

